

Mercredi 5 octobre 2016



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. FLETCHER

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 201) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M<sup>me</sup> LAMOUREUX

(N° 206) — *Loi sur l'obligation redditionnelle en matière de soins de santé (modification de la Loi sur les services de santé et de la Loi sur l'assurance-maladie)/The Health Care Accountability Act (Health Services Act and Health Services Insurance Act Amended)*

M. GERRARD

(N° 207) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**QUESTIONS ORALES**

**PÉTITIONS**

M. MALOWAY

**GRIEFS**

## **ORDRE DU JOUR**

### **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

**COMITÉ PLÉNIER**

**COMITÉ DES SUBSIDES**

---

**DEUXIÈME LECTURE**

M. le *ministre* FRIESEN

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques/The Financial Administration Amendment Act*

M. le *ministre* CULLEN

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*

M. le *ministre* FIELDING

(N<sup>o</sup> 8) — *Loi sur la protection des enfants (communication de renseignements)/The Protecting Children (Information Sharing) Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON

(N<sup>o</sup> 9) — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections (suppression de l'allocation annuelle)/The Election Financing Amendment Act (Repeal of Annual Allowance)*

---

## **PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT**

M. le *ministre* CULLEN — Partenariat transpacifique

Attendu :

qu'entre 2012 et 2014, les exportations du Manitoba vers les pays signataires du Partenariat transpacifique se chiffraient en moyenne à plus de 9 milliards de dollars par année;

que le Partenariat transpacifique appuiera la croissance économique et la création d'emplois puisqu'il éliminera les tarifs sur la quasi-totalité des exportations clés du Manitoba tout en permettant l'accès à de nouvelles occasions d'affaires dans la région Asie-Pacifique;

que se soustraire au Partenariat transpacifique éliminerait l'accès à d'importants marchés commerciaux et mettrait en péril des emplois au Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba confirme son appui au Partenariat transpacifique et qu'elle demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue de ratifier l'Accord.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 13 min]

---

## **FEUILLETON DES AVIS**

### **AVIS DE MOTIONS POUR MARDI OÙ SERONT ABORDÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**

#### **PROPOSITIONS**

M. EWASKO — Reconnaissance des avantages liés à l'engagement du gouvernement provincial à l'égard de l'alphabétisation des adultes

5. Attendu :

que le caucus du Parti progressiste-conservateur estime que la scolarité permet aux nouveaux arrivants et aux apprenants adultes de la province d'accéder à de nouvelles perspectives;

que l'inclusion sociale se traduit par davantage de possibilités économiques et de progrès social pour les immigrants et les apprenants adultes au Manitoba;

qu'un soutien accru à l'apprentissage et à l'alphabétisation des adultes rend l'éducation et la formation plus accessibles aux Manitobains dans le besoin et permet aux citoyens d'améliorer leur condition de vie;

que le gouvernement provincial s'est engagé à améliorer les services qui étaient déficients sous l'ancien gouvernement provincial;

qu'élaborer et financer un plan d'alphabétisation à long terme améliorera les résultats d'apprentissage partout au Manitoba;

que les services d'apprentissage à l'intention des adultes jouent un rôle important dans l'accès des étudiants au marché du travail;

que permettre aux nouveaux arrivants et aux apprenants adultes d'obtenir leur diplôme d'études secondaires leur donne les outils pour poursuivre leur formation professionnelle et faire des études postsecondaires,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse les efforts déployés par le gouvernement provincial pour améliorer les services de la province, notamment en ce qui a trait aux compétences en littératie, lesquelles permettent aux nouveaux arrivants et aux apprenants adultes de bénéficier d'un meilleur avenir au Manitoba.

---